



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 03 juin 2015 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidats du centre de **SAINTE CLOTILDE** (974) à :

ATCHIAMA ERAPA Marie, Daisy
BEUF Delphine
CHAMAND épouse MAZEAU Emilie
CORRÉ épouse RIVIERE Delphine
DIJOUX Joanna
DIJOUX Robine
DOBARIA Marie, Virginie
FONTAINE Jacqueline, Françoise
HORTH Marie, Renée-Louise
OVIODE épouse DJUNIA Sabrina
PAYET Marine
PERIANMODELY épouse AMANY SAVRIMOUTOU Sonia
SABRI MEDJID Tchimen
SANSTOUPET Florence
SUMATRA Audrey
TECHER Rachel
VALMY épouse LONI Marie, Vaniella
VELIN CASSIM épouse MAILLOT Marie, Béatrice



Fait à Paris, le 03 juin 2015,
le président de jury,

Marc-André MALBERT